



**DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SAINTE-CROIX
*Séance du Mardi 24 juin 2025***

L'an deux mille vingt-cinq, vingt-quatre juin à vingt heure et trente minutes , le Conseil Municipal, légalement convoqué par courrier électronique le dix-neuf juin, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Marc BALARAN, Maire.

Étaient présents :

Jean-Marc BALARAN (Maire), Didier BOURG (Adjoint), Frédéric ORGUEIL, Pascal TAUPIAC, Flavie PIRON, Nathalie CALMELS.

Absents excusés : Christine ROIG, Bertrand FOPPA (pouvoir à Jean-Marc BALARAN), Bertrand ALEXANDRE, Vanessa VIALETES.

Secrétaire de séance : Didier BOURG

Membres en exercice	Membres présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de votants
10	6	1	7

N°2025-05-02

1.1.1

Voirie : Travaux 2025

Monsieur le Maire présente le devis des travaux de voirie qu'il y aurait à réaliser, le devis comprends La route de Pradals sur 700 ml pour un montant de 24 174 € HT, la route de Larroque (partie de la rue sous l'école) pour un montant de 5 625 € HT, du chemin de La Capounié d'un montant de 1 976.40 € HT, la reprise de la tranchée route du Bouïs en face de la rue Ernest Ichanson pour un montant de 1 906.50€ HT et d'une journée et demi de Point a temps automatique pour un montant de 7 267.50 € HT soit un montant global de 40 949.40 € HT.

Le Conseil municipal après avoir échangé sur ces différents travaux choisit de faire cette année : la réfection de la route des Pradals pour un montant de 12 087.00 €, le chemin de la Capounié pour un montant de 1 976.40 € et le 1.5 jours de PATA (Point à temps automatique) pour un montant de 7 267.50 € soit un montant total de 21 327.90 € HT (25 593.48 € TTC). Pour rappel une enveloppe pour les travaux de voirie de 27 000.00 € avait était voté au budget.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'on a reçu le tableau de répartition du FAVIL pour 2025, la subvention s'élève à la somme de 5 822.17 €

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des membres présents et des membres représentés :

- **VALIDE** le devis de l'entreprise COLAS pour les travaux de voirie du chemin de La Capounié et une partie de la route des Pradals à hauteur de 12 087 € et de la journée et demi de PATA

Le Maire,
Jean-Marc BALARAN

Le Secrétaire de séance
Didier BOURG